

leur fortune une large part pour leur pays, mais il peut être donné à tous, dans certaines circonstances de rendre à leur ville natale, de rendre au pays tout entier de ces services dont il faut éterniser le souvenir. Inventions utiles, dévouements absolus, abnégation complète de soi-même pour rapporter toutes ses actions au bien public, voilà ce qu'il faut honorer, voilà ce qu'il faut encourager par des récompenses civiques. Mais placer, par exemple, le major Martin sur la même ligne que Jacquard n'est ce pas faire un appel à l'argent ? N'est-ce pas honorer la fortune au même titre que le génie.

Il nous semble qu'énoncer de pareils résultats, c'est juger la résolution qui les peut amener. Oui, si la statue du major-général Martin, du général anglais, car on ne lui a pas contesté ce titre, est élevée sur l'une des places publiques de Lyon, il suffira désormais, pour braver l'oubli, qui, le plus souvent serait le partage du donateur, de laisser en mourant à la cité lyonnaise une somme d'argent et jamais le vers de Boileau que nous avons choisi pour épigraphe, n'aura peut-être rencontré une application plus vraie.

Cependant, nous ne voudrions pas tarir, par ces réflexions, la source des bienfaits dont les malheureux peuvent être l'objet ; nous voulons, au contraire, que cette source s'élargisse ; nous voulons que les bienfaiteurs deviennent s'il est possible, plus nombreux, mais nous voulons que la reconnaissance publique se manifeste autrement. Les noms des bienfaiteurs des hospices, les noms des hommes qui enrichissent nos musées sont inscrits sur des tables de marbre et cela suffit pour honorer leur mémoire.

Quelle est, d'ailleurs nous le demandons, l'illustration qui entoure le major-général Martin ? Qu'a-t-il fait pour son pays ? lui qui ne compta, dans sa longue carrière, que des services rendus aux plus mortels ennemis de la France, lui que l'or anglais, versé à profusion, a transformé en nabab indien ?

Oui, nous ne craignons pas de le dire, si le Conseil municipal ne rapporte pas la délibération de ses devanciers il ne